

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Projet d'élargissement de la voie « rue André Gide »

par la commune de Méru

Par arrêté préfectoral du 18 janvier 2012, sont prescrites, du mercredi 8 février 2012 au vendredi 9 mars 2012 inclus, sur le territoire de la commune de Méru, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de l'élargissement de la voie « rue André Gide » ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles et bâtiments à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Jean-Paul TARANTOLA, formateur dans l'armée de l'air en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de Méru aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 8 février 2012 de 14 H à 17 H
- le samedi 18 février 2012 de 9 H à 12 H
- le vendredi 9 mars 2012 de 14 H à 17 H

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 31 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Méru et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Méru et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet
et par délégation,
le Directeur par intérim
Signé
Sandrine GIRAULT